



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	19	02	10

Séance du 15 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 9 décembre 2025.

**PRESENTS :** Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - IDIZ - ANANICZ - FRANGIAMORE - KHOUMRI - BECKENDORF - PIESTA - KERMAOUI. MM. KLEINHENTZ - USAI - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASSEN - PODBOROCZYNSKI - BAHFIR - ANANICZ.

**PROCURATIONS :** MM. BOUMEKIK et ESTRADA qui ont donné procuration respectivement à MM. KLASSEN et BAHFIR.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme MANGIONE - MM. BERBAZE - OURIAGHLI et MILIOTO.

**ABSENTS :** Mmes CHEBLI et YILDIRIM - MM. LA LEGGIA - RAHAOUI - ELHADI.

**21 - Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)**

**Rapporteur : Laurent KLEINHENTZ**

**Exposé des motifs :**

En date du 3 courant la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach nous a transmis le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) applicable à toutes les communes membres.

Ce document a été rendu obligatoire par la loi n° 2021-1520 du 25 novembre. Pour ce qui concerne la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach il a été élaboré en concertation avec les services de toutes les communes concernées.

**Le conseil municipal prend acte de ce document qui lui a été transmis par voie dématérialisée.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit

Le Maire  
Laurent KLEINHENTZ




*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) »*